

ALLOCUTION DE M. PIERRE MAUROY A L'OCCASION DE L'INAUGURATION DE
"L'ESPACE DU POSSIBLE"

(Lille, le 15 décembre 1987)

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Directeur de l'Education surveillée,
Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

P. Mauroy
[Signature]

C'est un vif plaisir que de participer aujourd'hui, à vos côtés, à l'inauguration de ce centre, dont j'ai suivi la création avec le plus grand intérêt.

*Il est à l'initiative de l'Association
Nationale de la Jeunesse pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence
et des jeunes adultes. Il résulte d'une réflexion collective, interdisciplinaire*

La démarche de l'association de sauvegarde, dont je salue le président, M. Herremann et le directeur général, M. De Saintignon, m'a en effet immédiatement séduit et je suis heureux que les pouvoirs publics aient, eux aussi, réagi favorablement à cette proposition. Leurs volontés conjuguées permettent aujourd'hui à Lille et à la région Nord-Pas-de-Calais de bénéficier d'un lieu à peu près unique en France.

*Le Ministère Jean Tardieu vient de nous présenter son Hall d'Accueil - 17 rue de la Vierge pour les
Andalès, le directeur, et l'ensemble des personnes*

"Espace du possible" : tel est le nom que vous avez souhaité donner à ce centre, un nom qui résume bien l'esprit qui a présidé à sa création. "Espace", c'est l'ouverture, c'est le volontariat ^{de} la démarche des jeunes que vous accueillez.

*champ libre
c'est le*

Le "possible", c'est l'espérance et l'humilité. Espérance d'une réinsertion des jeunes dans une société avec laquelle ils seront réconciliés ; humilité devant des problèmes qu'il convient de ne pas schématiser, tant sont complexes les raisons et les modalités de leur apparition.

L'intérêt de la formule que vous avez retenue est d'abord dans son double objectif : offrir un lieu d'accueil aux jeunes, mais aussi permettre aux différents intervenants concernés, professionnels et familiaux, d'acquérir la connaissance minimale permettant d'appréhender correctement les situations rencontrées.

En contribuant à créer de véritables réseaux de soutien, autour de l'adolescent ou du jeune majeur qui veut s'en sortir, le centre fait en sorte de limiter les rechutes, souvent dues à un sentiment d'isolement, de rupture avec l'environnement familial, social et culturel. Il est à cet égard important que vous les mettiez en situation de renouer avec leurs études ou leur formation professionnelle.

Le recours aux produits toxiques doit être considéré comme un palliatif de difficultés personnelles et non comme un délit. Remédier aux symptômes sans s'attaquer aux causes d'une maladie n'a jamais été d'une efficacité durable. Je le dis à l'intention que ceux qui tentent des solutions autoritaires en matière de drogue, telles que l'enfermement ou les soins forcés : c'est par l'écoute des jeunes, c'est par le respect de leur dignité qu'on les aidera à réintégrer une société qu'ils ont cherché à fuir.

Cette aide doit pouvoir intervenir le plus rapidement possible, avant une installation durable dans la dépendance. C'est

tout l'intérêt d'une structure de ce type, dont nous devons souhaiter la multiplication sur l'ensemble du territoire.

Dimanche, j'étais au congrès national de la Fédération Léo Lagrange, dont le thème était la lutte contre toutes les exclusions. Le chômage, la pauvreté, l'illétrisme, le manque de formation, la maladie, comme le SIDA, ont tendance, par une dérive qu'aucun homme de progrès ne doit accepter, à devenir des motifs d'exclusion d'une société qui perd ses valeurs collective. L'Espace du possible" a aussi vocation à empêcher l'exercice d'un tel phénomène contre les jeunes toxicomanes.

* fin décembre, août, novembre
après
l'été
—

UdN 17 Dec 87

Rue de Valenciennes

Une maison où (après le pire) le meilleur est possible

M. Mauroy et le préfet Auroousseau ont présidé, mardi 15, l'inauguration de « L'espace du possible ». Il s'agit d'une maison pour des jeunes qui ont goûté à la drogue, ou plutôt aux différentes drogues (il y a tant de façons de se laisser prendre au piège de la toxicomanie). Mais ces jeunes n'ont pas encore vécu longtemps cet engrenage infernal.

Ouvert en octobre, au 50 de la rue de Valenciennes, ce centre de post-cure accueille en externat et internat des jeunes de 14 à 23 ans auxquels on souhaite de retrouver confiance en eux-mêmes, ce à quoi s'attelle une équipe d'encadrement spécialisée.



Des murs dans lesquels il faut créer un climat chaleureux.



Après les discours... les actes.

(Ph. « La Voix du Nord »)

PREMIER CENTRE DE POST-CURE POUR LES JEUNES TOXICOMANES

L'« Espace du Possible » à Lille pratique la thérapie active

On lui a donné le nom d'« Espace du Possible ».

Espace, parce qu'il se veut synonyme d'ouverture et de champ libre associés à une action de volontariat, et Possible, pour ce qu'il suppose d'espérance et d'humilité devant la complexité des problèmes en cause.

La définition est de Pierre Mauroy, député-maire de Lille, ancien Premier ministre, qui, en compagnie de M. Jean-Claude Auroousseau, préfet de Région, a inauguré mardi, au 50, rue de Valenciennes, l'« Espace du Possible ».

C'est le premier centre (dans la région et peut-être même en France) de post-cure pour jeunes toxicomanes et établissement de formation et de recherche pour les adultes qui, dans leurs activités professionnelles ou bénévoles, ont à faire avec la jeunesse.

L'« Espace du Possible » a été créé par l'Association départementale pour la sauvegarde de l'enfance, de l'adolescence et des jeunes adultes. D'une capacité d'une trentaine de jeunes, qui peuvent opter soit pour l'hébergement complet, soit pour le retour quotidien dans la famille, il est fondé sur une thérapie active excluant tout traitement médicamenteux. Le jeune toxicomane (en général de 16 à 24 ans) qui y est accueilli doit, donc, arriver sévré physiquement et la seule loi qui lui est imposée prohibe l'usage de l'alcool, de la drogue — bien sûr ! — de la violence physique ou un comportement susceptible de générer des difficultés avec le voisinage. La durée du séjour est sur la base de six mois, mais elle est surtout fonction des difficultés de chacun de franchir l'étape de la réinsertion.

L'« Espace du Possible », accueille, enfin, des adultes : personnels des services sociaux, éducateurs, enseignants, etc. sensibilisés aux problèmes de la drogue.

S'interroger sur les causes profondes

Sur le fond, le président de l'A.D.S.E.A., M. Arthur Herman, insiste particulièrement sur la disponibilité d'un appareil qui tend à aider et à soutenir les jeunes toxicomanes, à « redonner vie à

des jeunes en passe de la perdre », non sans s'interroger sur la responsabilité de notre monde d'adultes qui n'a pas su leur donner un idéal et une joie de vivre.

Ses remerciements vont au soutien actif du Conseil ré-

gional de la ville de Lille qui a permis l'ouverture de l'établissement le 1er novembre dernier, après convention passée avec les ministères de la Santé et de la Justice.

Délégué régional de l'Education surveillée, M. Louis Masson abonde, lors de la cérémonie inaugurale, dans le sens de l'analyse du premier intervenant tandis que Françoise Dalle, conseiller régional, met l'accent sur la volonté d'ouverture et de thérapie de l'« Espace du Possible », à l'exclusion, dit-elle, de toute mesure coercitive.

Pierre Mauroy, en évoquant le thème central du récent congrès Léo-Lagrange : « Contre toutes les exclusions », se montrera soucieux du respect des jeunes, de leur

dignité et de leur liberté, tout en soulignant combien prétendre remédier au mal sans vouloir s'attaquer à ses causes profondes : la rupture avec l'environnement familial, social ou économique, n'a jamais été frappé du sceau de l'efficacité.

Le préfet de région, M. Jean-Claude Auroousseau, rejoindra, enfin, les précédents orateurs dans leur condamnation des trafiquants de drogue (le nombre des personnes interpellées a doublé entre 84 et 87) avant de montrer comment le triptyque : accueil, soins, formation, et la réactivation de l'injonction thérapeutique chère à M. Chalandon, peuvent aider à prouver qu'il n'y a pas de fatalité de la toxicomanie.

Cl. B.



M. Pierre Mauroy, député-maire de Lille, et M. J.C. Auroousseau, préfet de Région, lors de la cérémonie inaugurale. (Photo NM)